

## Conseil Municipal de Chaumuzy

**Séance du jeudi 4 novembre 2021**

Le 4 novembre 2021 à 20h30, les membres du conseil municipal, convoqués le 25 octobre 2021, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : MM. Sébastien DOLÉ, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Stéphane VISNEUX, Mickaël MIMIN, Christophe MACQUART, Thierry BERTRAND et Mme Aurélie RODRIGUES DA CRUZ.

Absents excusés : Romain LEVECQUE (pouvoir donné à M. Benjamin WATIER) et Adeline HÉNIN (pouvoir donné à M. Sébastien DOLÉ)

Secrétaire de séance : Benjamin WATIER

### **Clôture de la séance précédente**

Il est fait lecture du compte-rendu de la réunion du 9 septembre.

Signatures des délibérations :

- 2021/09-01 Mutualisation des services
- 2021/09-02 Contrat d'assurance des risques statutaires
- 2021/09-03 Travaux d'entretien Voies et Chemins
- 2021/09-04 Projet contrat État-ONF
- 2021/09-05 Adoption nomenclature budgétaire et comptable M57
- 2021/09-06 Travaux mur nouveau cimetière
- 2021/09-07 Travaux de couverture 1 rue Maurice FAROUX

Les travaux Chemin de vignes sont finis. Ceux du mur du nouveau cimetière également.

La distribution de coupons d'affouage aura lieu le 6/11. Il y a 4 inscrits.

Les travaux place St Remi ont repris. Ils devront être finis à la fin du mois.

Une collecte de sang sera organisée au Foyer rural le 6 juillet de 15h30 à 19h30. Un panneau pocket sera publié en temps utiles.

### **Prise en charge des cadeaux de Noël des 0-3 ans**

La Caisse des Loisirs des enfants de Chaumuzy va offrir aux enfants un spectacle de fin d'année et des cadeaux aux 3-16 ans inclus. Ne pouvant pas financer elle-même les cadeaux des petits de par les dispositions du Legs, elle demande à la commune de financer les cadeaux aux 0-3 ans, comme l'année passée afin qu'aucun enfant ne soit oublié. Cela correspond à 25€ par enfant pour 8 enfants.

Après délibération, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

### **Bénéficiaires de l'allocation chauffage**

Comme chaque année, le CCAS propose au conseil municipal 5 personnes pouvant recevoir l'allocation chauffage distribuée par le LEGS (une allocation de 100€ pour des habitants de Chaumuzy ayant plus de 80 ans et ne l'ayant pas déjà perçue récemment). Les personnes retenues par le CCAS sont :

- |                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| - Monsieur Maurice GILLERY      | - Madame Mugnette LEQUART |
| - Monsieur Jean-Marie LANDRAGIN | - Madame Paulette MASSIAS |
| - Monsieur Pierre TARILLON      |                           |

Le Conseil approuve le choix du comité du CCAS à l'unanimité.

### **Chauffage du bâtiment Mairie/école/logement**

Le coût du chauffage du bâtiment est très élevé. Le prix du fioul ne cesse d'augmenter et les conditions sanitaires imposées aux écoles provoquent une perte de chaleur importante.

Le Conseil suggère :

- de proposer aux locataires une augmentation de l'avance de frais de chauffage mensuel afin de limiter les frais de régularisation en fin d'année prochaine ;
- de demander à la CUGR une augmentation de son pourcentage de participation aux frais de chauffage pour l'école ;
- de rechercher :
  - o des solutions pour réduire les coûts et anticiper une disparition du fioul (changement de mode de chauffage, isolation...)
  - o les modes de financement et aides possibles.

### **Affouage 2022**

L'ONF a fait une proposition de délibération visant à modifier l'état d'assiette 2022. Cette modification porte sur la parcelle 21 initialement réservée à l'affouage. Elle permettrait d'autres ventes sur cette même parcelle. Les membres du Conseil s'accordent sur l'importance des quantités de bois coupés pour raisons sanitaires. Ils souhaitent préserver les bois et ne pas couper plus que nécessaire. Après délibération, le Conseil s'oppose à cette proposition à l'unanimité.

### **Achat de Bois**

La proposition d'achat d'une parcelle de bois dans les Bois de Reims pour 250€ du 4/02/2020 a été acceptée par le vendeur. Les membres du Conseil Municipal confirment l'offre à l'unanimité. M. le Maire est autorisé à faire les démarches nécessaires.

### **Recensement 2022**

M. CUVILLIER accepte le poste d'agent recenseur et coordonnateur communal.

La dotation octroyée par l'état pour ces travaux est de 704€.

Vu les difficultés de recrutement, le Conseil accepte à l'unanimité le recrutement de M. CUVILLIER aux mêmes conditions qu'au dernier recensement, soit environ 1000 € nets pour les deux mois d'enquêtes, le suivi d'avancement, la remise résultats et les formations préalables.

### **Rapport d'activité de la CUGR.**

La CUGR a fait parvenir son rapport d'activité 2020. Les membres du Conseil confirment sa réception.

### **Questions diverses**

Un rendez-vous a été arrêté avec l'apiculteur en janvier 2022 pour l'étude de mise en place de ruches à l'orée des bois de Reims.

La réunion de formation au défibrillateur est prévue le 19/11 à 19h au foyer rural. Un avis a été distribué mais la mairie a peu de retours pour le moment. Une nouvelle communication va être faite.

Le Conseil est informé de la mise en place des « apéros du Parc » pour échanger sur la charte.

La CUGR réalise, durant toute cette année scolaire, un audit des écoles des 143 communes membres. Elle porte sur les bâtiments, la démographie et la carte scolaire. M. le Maire sera convié lors des réunions portant sur Chaumuzy.

Des conteneurs seront distribués par le Grand Reims à partir de l'année prochaine en remplacement des sacs actuels. La collecte sera hebdomadaire.

Le tableau vert (liste des voies entretenues par le Grand Reims) sera révisé en 2022.

### **Tour de table**

M. MIMIN explique qu'il n'a pas pu obtenir d'information pour le moment concernant les terrains à la vente rue de Nappes. Il avise le Conseil que le piquet qui dépassait au terrain de foot a été coupé.

M. BERTRAND demande ce qu'il a été décidé sur l'aménagement de la voirie concernant le dossier remis par la sécurité routière. M. DOLÉ explique que la réunion n'a pas encore eu lieu et qu'aucune décision n'a donc été prise. Il demande également les décisions prises pour le chemin de Chambrecy. Le Conseil de Chambrecy semble avoir approuvé la décision de fermer le chemin par des barrières amovibles. Des membres du conseil de Chaumuzy trouvent les devis onéreux et proposent de mettre en place de grosses pierres pour bloquer l'accès de part et d'autre du chemin en saison humide. M. DOLÉ recontactera Mme MACQUART pour proposer cette solution à l'essai.

M. DOLÉ souhaite faire part au Conseil des retours positifs concernant la mise à disposition du lave-vaisselle et du réfrigérateur au foyer rural.

Une administrée demande le retrait d'une pierre sur une plate-bande rue du Capitaine Chesnais pour faciliter l'accès à sa cour. M. MIMIN se charge de faire le nécessaire.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu mi-décembre.

Plus de questions, la séance est levée à 23 heures 15 minutes.

